

Le 17 novembre 2014

S



ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE

NOS REVENDICATIONS ABOUTISSENT !

O

Le SNAPATSI, membre du CIAS, se félicite d'avoir appris lors de la réunion du 14 novembre 2014, la prise en compte de certains des points forts des revendications qu'il défend depuis longtemps :

C

- CESU « garde d'enfant 0-6 ans » pour toutes les familles monoparentales. Majoration du montant de l'aide de 20 % soit à 265 € à compter du 1^{er} janvier 2015 avec effet rétroactif sur l'année 2014 ;
- pas de baisse du budget 2015 et maintien au même niveau que celui de 2014 ;
- pour les ultra-marins trop souvent exclus des prestations sociales au regard des primes de vie chère qu'ils perçoivent : création d'un barème spécifique prenant en compte le revenu fiscal de référence minoré de 20 % (lié à la vie chère) pour le CESU et les Chèques Vacances à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- une étude plus favorable des droits des retraités de la fonction publique d'Etat pour l'accès à l'Aide au Maintien à Domicile selon les mêmes conditions que les autres retraités (CNAV, CNRACL..). On doit permettre à nos collègues retraités le droit de vivre chez eux le plus longtemps possible et de manière plus sereine. Enfin, une opération de communication pour faire connaître ce dispositif souvent méconnu.

I

A

De nombreux autres dossiers restent à faire aboutir.

L



Le 4 décembre, chaque vote aura son importance



- ⇒ pour votre **CAP Locale**
- ⇒ pour votre **CAP Nationale**
- ⇒ pour votre **Comité Technique de Réseau**
- ⇒ pour votre **Comité CHSCT en CRS**
- ⇒ pour votre **Comité Technique de Proximité**
- ⇒ pour le **Comité Technique Ministériel**



*Notre + syndical, c'est défendre vos acquis sociaux
et votre pouvoir d'achat*

**Votez et faites voter pour
le SNAPATSI**

